

PROCÈS-VERBAL

7^e réunion

Le mercredi 5 avril 2023

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence du recteur, le professeur Pierre Cossette. La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, agit à titre de secrétaire de la réunion.

Les membres suivants sont présents :

M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
P ^{re} Carole Beaulieu	Doyenne, Faculté des sciences
M. Loïc Bizeul	Étudiant aux cycles supérieurs, Centre d'études du religieux contemporain (CERC)
P ^r Pierre Cossette	Recteur
M ^{me} Gabrielle Crevier	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Dominique Dorion	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Patrik Doucet	Vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur à la transformation numérique
P ^{re} Geneviève Dufour	Professeure, Faculté de droit
P ^{re} Marie-Hélène Dufour	Professeure, Faculté de droit
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante
M. Jacob Fontaine	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Christine Hudon	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
P ^{re} Fabienne Lagueux	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines – Campus de Longueuil
P ^{re} Nadine Larivière	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Anick Lessard	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Anne Lessard	Doyenne, Faculté d'éducation
P ^r Louis Marquis	Doyen, Faculté de droit
P ^{re} Stéphane Martelly	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Denis Morris	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
P ^r Denis Rancourt	Professeur, Faculté de génie
P ^r Jean Roy	Doyen, École de gestion
M ^{me} Pascale Roy	Conseillère au partenariat, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
P ^{re} Mouna Sebri	Professeure, École de gestion

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Vincent Aimez	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats,
M. Celse Kafui Améidin	Chargé de cours, Faculté de génie
P ^{re} Julie Béliveau	Professeure, École de gestion
M ^{me} Kim Lagueux Dugal	Directrice générale, Bureau de la registraire
P ^r Jean-François Lepage	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Koralie Plante	Étudiante au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
M. André Poulin	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Jean Proulx	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Denyse Rémillard	Rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable
P ^r Sylvain Turcotte	Doyen, Faculté des sciences de l'activité physique

La personne suivante est invitée :

P ^{re} Isabelle Dionne	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
---------------------------------	---

CU-2023-04-05-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 8 février 2023 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil, en y ajoutant à la liste des membres présents le nom de monsieur Celse Kafui Amédin, chargé de cours à la Faculté de génie.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 février 2023

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 8 février 2023.

CU-2023-04-05-04

Communication du recteur

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **du budget provincial 2023-2024** – Le budget provincial dévoilé par le gouvernement du Québec comportait une hausse significative des subventions en enseignement supérieur sans pour autant comporter de financement pour les priorités spécifiques de l'UdeS. Les paramètres ne sont pas encore tous connus, mais il a néanmoins été possible de préparer un projet de budget visant l'équilibre tout en permettant à l'UdeS de poursuivre son développement et de mettre en œuvre les projets de son plan stratégique;
- **du budget fédéral 2023-2024** – Le budget fédéral déposé par la Chambre des communes à la fin mars 2023 ne prévoit pas d'augmentation de la valeur des bourses aux études supérieures. Le budget ne comporte pas de nouveaux investissements dans la recherche et développement universitaire. Le recteur souligne qu'à la lumière de ces résultats, des membres de son équipe avaient déjà rencontré des représentants du gouvernement pour leur faire part de la nécessité d'investir de manière urgente dans l'appui aux étudiantes et étudiants aux études supérieures, ainsi que dans la recherche et le développement universitaire;
- **de la visite de l'équipe du consulat général de la Grande-Bretagne le 22 mars 2023** – Cette visite a été l'occasion de présenter les opportunités d'approfondir la collaboration stratégique entre l'UdeS et la Grande-Bretagne en matière de formation, de recherche et de partenariats;
- **de la mission de l'UdeS en France du 13 au 17 mars 2023** – Cette mission a permis à la délégation de l'Université de marquer l'ouverture du bureau de l'UdeS en France, de signer de nouvelles ententes de codiplomation et d'échanges étudiants, de consolider les partenariats qu'elle a tissés avec plusieurs établissements universitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de discuter de recherche partenariale avec les directions d'organismes de développement socioéconomique de la région. La délégation sherbrookoise a également pu rencontrer des chercheuses et chercheurs français avec qui ils ont des intérêts communs, visiter leurs laboratoires de recherche et avoir d'intéressants échanges sur la mobilité étudiante bilatérale et des stages internationaux;

- **de la Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement qui s'est tenue le 21 février 2023** – Cette importante cérémonie a permis de souligner le travail remarquable de personnes enseignantes et de celles qui les soutiennent et pour laquelle neuf personnes et cinq équipes d'exception ont reçu un prix pour la qualité de leur enseignement;
- **du défi de l'engagement étudiant 2023** – La cérémonie du 22 mars 2023 a permis de reconnaître et de récompenser l'implication des personnes étudiantes. À cette occasion, douze personnes et groupes étudiants ont remporté des prix accompagnés de bourses;
- **de l'inauguration officielle de l'Usine-école Siboire le 24 mars 2023** – Un important don de la microbrasserie Siboire a permis de concrétiser le projet d'Usine-école, laquelle a été aménagée dans les locaux du Studio de création Fondation Huguette et Jean-Louis Fontaine de la Faculté de génie. L'Usine-école est un laboratoire dédié à l'enseignement et à la recherche et au développement dans un environnement de production industrielle accessible aux étudiantes et étudiants du Département de génie chimique et de génie biotechnologique de même que celles et ceux des autres départements de génie et des autres facultés afin d'y conduire des projets interdisciplinaires;
- **de la Cérémonie annuelle de reconnaissance du personnel du 29 mars 2023** – Cette cérémonie a permis de souligner les 25 ans de service et le départ à la retraite des membres du personnel de l'UdeS;
- **de l'adoption des ententes de principe avec le SPPUS et l'APECFMUS** – Le conseil d'administration a approuvé les ententes de principe intervenues avec le Syndicat des professeures et professeurs (SPPUS) et l'Association des professeures et professeurs d'enseignement clinique de la Faculté de médecine pour le renouvellement des conventions collectives de travail entre ces deux associations et l'Université.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2023-04-05-05

Règlement des études (Règlement 2575-009) – modification – approbation

La vice-rectrice adjointe aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009), notamment aux articles suivants :

- 3.1.3.6. – *Règles particulières d'un programme d'études de type recherche;*
- 4.4.1.2 c. – *Productions de fin d'études de type recherche;*
- 4.5.2.2 – *Production intermédiaire ou de fin d'études d'un programme d'études de 2^e cycle;*
- 4.5.2.3 – *Production intermédiaire ou de fin d'études d'un programme d'études de 3^e cycle;*
- 7.3 – *Solde impayé dans les délais;*
- 10.5 – Ajout d'un règlement d'exception relatif aux conditions de poursuite d'un programme d'études de 3^e cycle de la Faculté d'éducation (doctorat en éducation, doctorat en psychoéducation et doctorat professionnel en éducation).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CONSEIL DES ÉTUDES

Création et modification de programmes

CU-2023-04-05-06

Diplôme d'études supérieures de 2^e cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité) – création de programme – approbation

La vice-rectrice aux études présente aux membres du conseil le projet de programme de diplôme d'études supérieures de 2^e cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité).

Le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé précise que ce programme de diplôme consiste en un programme de formation médicale postdoctorale (communément désigné « programme de résidence ») offert au terme de la résidence en médecine de famille qui permet de poursuivre sa spécialisation dans le domaine de la périnatalité. Des postes de résidence dans ce domaine sont alloués annuellement par la Table de concertation sur les effectifs médicaux du Québec en fonction des besoins populationnels.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du programme de diplôme d'études supérieures de 2^e cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce programme à compter du trimestre d'été 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-07

Microprogramme de 3^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur – modification de programme – approbation

La doyenne de la Faculté d'éducation présente les modifications proposées au microprogramme de 3^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur à l'effet d'y créer un cheminement anglophone. Ce programme est offert et destiné exclusivement au personnel des collèges anglophones affiliés à Performa.

La vice-rectrice aux études précise que, en vertu de la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) et des pouvoirs qui lui sont délégués par les *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le conseil universitaire est la seule instance habilitée à désigner les programmes d'études dont les spécificités requièrent l'usage d'une langue d'enseignement autre que le français. C'est la raison pour laquelle les modifications de ce programme doivent faire l'objet d'une approbation par le conseil universitaire.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la modification du microprogramme de 3^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur de la Faculté d'éducation, étant entendu que le nouveau cheminement anglophone sera offert pendant cinq ans et que l'opportunité d'offrir ce cheminement sera ensuite réévaluée par le conseil universitaire;
- adopte la fiche signalétique du microprogramme de 3^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur telle qu'elle est présentée en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce programme à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

Orientations et développements en matière de formation

CU-2023-04-05-08

Maîtrise en économique – doctorat en économie du développement – évaluation périodique de programmes – plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l’évaluation périodique des programmes de maîtrise en économique et de doctorat en économie du développement alors que le doyen de l’École de gestion apporte quelques précisions supplémentaires.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l’évaluation périodique des programmes de maîtrise en économique et de doctorat en économie du développement, sur proposition régulière et à l’unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations des programmes de maîtrise en économique et de doctorat en économie du développement de l’École de gestion tel qu’il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-09

Baccalauréat en études de l’environnement – maîtrise en environnement – évaluation périodique de programmes – plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l’évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l’environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l’évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l’environnement et de maîtrise en environnement, sur proposition régulière et à l’unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations des programmes de baccalauréat en études de l’environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences tel qu’il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2023-04-05-10

Reconnaissance officielle de statut de centre de recherche – approbation – CONFIDENTIALITÉ

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente aux membres du conseil les regroupements pour lesquels le comité de pilotage a émis une recommandation favorable à titre de reconnaissance de statut de centre de recherche de l’Université de Sherbrooke.

L’évaluation de la pertinence de créer ou de maintenir un centre de recherche et de lui accorder une reconnaissance officielle repose sur des règles établies par la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016) de l’Université de Sherbrooke.

En 2023, le Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures a reçu douze demandes de reconnaissance de centres de recherche. Leur évaluation a été effectuée par un comité de pilotage prévu à cet effet. Le comité de pilotage a basé ses évaluations sur deux éléments, soit : le dossier de demande de reconnaissance et une entrevue avec la direction de chaque centre. À la suite des entrevues et de la session plénière qui ont eu lieu le mardi 7 février 2023, dix regroupements de

recherche font l'objet d'une recommandation pour reconnaissance officielle de statut de centre de recherche de l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la reconnaissance officielle des regroupements suivants comme centres de recherche de l'Université de Sherbrooke, prenant effet le 1^{er} juin 2023 pour se terminer le 31 mai 2026 :
 - Centre d'applications et de recherches en télédétection (CARTEL);
 - Centre d'excellence de l'Université de Sherbrooke en diabète, obésité et complications cardiovasculaires (CEUSDOCC);
 - Centre de recherche acoustique – signal – humain de l'Université de Sherbrooke (CRASH);
 - Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante – Université de Sherbrooke (CRIFPE);
 - Centre de recherche mère-enfant de l'Université de Sherbrooke (CReME);
 - Centre de recherche société, droit et religions (SoDRUS);
 - Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (CREA);
 - Centre intégré de recherche sur les matériaux, les infrastructures et les bâtiments durables (CIRMIB);
 - Centre SÈVE;
 - Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke (GRISE).

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2023-04-05-11

Titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution –
CONFIDENTIALITÉ

Conformément à l'article 42.5 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* et sur recommandation du comité consultatif prévu à cet effet, la secrétaire générale de même que les doyennes et doyens concernés présentent aux membres du conseil les différentes candidatures relatives aux titres de docteures ou docteurs d'honneur et de professeures ou professeurs émérites.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- attribue les titres de docteures ou docteurs d'honneur et de professeures ou professeurs émérites aux personnes dont les noms apparaissent dans le document présenté en annexe;
- déclare confidentiels les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que les récipiendaires soient avisés.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-12

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal – entente cadre de collaboration – ratification – autorisation – recommandation au conseil d'administration

La secrétaire générale présente aux membres du conseil l'entente cadre de collaboration intervenue entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et l'Université de Sherbrooke relative à l'encadrement des activités des parties.

Cette entente cadre de collaboration a pour objet d'encadrer les activités des deux parties dans le cadre de leur collaboration dans l'avancement des connaissances, l'amélioration des soins et la formation de la relève. Plus particulièrement, elle a pour objet de préciser la collaboration des parties dans le cadre de l'enseignement et de la recherche.

La secrétaire générale précise qu'en février dernier, et afin de répondre sans délai à une demande du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada à l'effet de leur fournir une copie de notre entente officielle avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, cette entente a dû être signée par le recteur de l'Université.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- de ratifier l'entente cadre de collaboration entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal et l'Université de Sherbrooke, signée par le recteur le 20 février 2023, telle qu'elle est présentée en annexe;
- d'autoriser le recteur et la secrétaire générale à approuver, après la signature de ladite entente cadre de collaboration, toute modification à cette entente qui n'aurait pas d'incidence financière ni de risque significatif;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'entente cadre de collaboration, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux études

CU-2023-04-05-13

Conseil des études – ordre du jour de la réunion du 8 mars 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil des études du 8 mars 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-14

Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 25 janvier 2023.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CU-2023-04-05-15

Conseil de la recherche – ordre du jour de la réunion du 22 février 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil de la recherche du 22 février 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-16

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 11 janvier 2023.

CR-2023-01-11-11 – Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures dresse un état de la situation quant au travail effectué par monsieur Dominic Therrien, vice-recteur adjoint au développement des plateformes institutionnelles de recherche, concernant le réseau des plateformes institutionnelles de l'UdeS.

Un comité des plateformes institutionnelles a été mis en place afin de définir les critères de reconnaissance institutionnelle, d'évaluer les nouvelles demandes de reconnaissance institutionnelle, de révoquer la reconnaissance institutionnelle et de réviser les rapports d'activités de l'ensemble de ces plateformes. La liste des plateformes institutionnelles reconnue au 1^{er} janvier 2023 se divise en trois catégories, soit les sciences numériques, les sciences et génie et les sciences de la santé.

(Document en annexe)

Cabinet du recteur

CU-2023-04-05-17

Conseil d'administration – ordres du jour des réunions du 20 février et du 27 mars 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu les ordres du jour des réunions du conseil d'administration du 20 février et du 27 mars 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-04-05-18

Conseil d'administration – procès-verbaux des réunions du 12 décembre 2022 et du 20 février 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu les procès-verbaux des réunions du 12 décembre 2022 et du 20 février 2023.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2023-04-05-19

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 3 mai 2023 à compter de 13h30, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

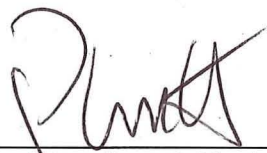
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2023-04-05-20

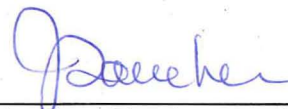
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 3 mai 2023.



Pr Pierre Cossette, président



P^{re} Jocélyne Faucher, secrétaire